



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



PETIT DÉJEUNER PRESSE LES PROJETS ACTUELS EN SANTÉ DANS LE HAUT-RHIN

Dossier de presse

21 novembre 2023

Sommaire

CONSEIL NATIONAL DE LA REFONDATION (CNR).....	3
AGIR SUR LES DETERMINANTS DE SANTÉ VIA LES CONTRATS LOCAUX DE SANTÉ	7
PROJET INNOVANT EN SANTÉ.....	10

Contact presse

ARS Grand Est : ars-grandest-presse@ars.sante.fr

CONSEIL NATIONAL DE LA REFONDATION (CNR)

Le Conseil National de la Refondation (CNR), lancé en septembre 2022 par le Président de la République, porte une nouvelle méthode pour construire, avec l'ensemble des acteurs au niveau national et local, des solutions concrètes répondant aux grands défis d'aujourd'hui et de demain dans le domaine de la santé.

L'objectif de ces rencontres est de partir de la réalité vécue des Français, d'initiatives locales existantes, dans leur diversité territoriale, pour proposer des solutions pragmatiques aux problèmes rencontrés par le système de santé.

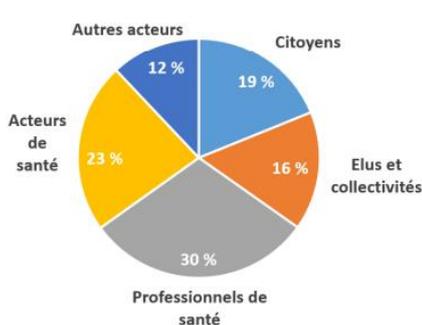
3

Des dialogues axés autour de quatre thématiques principales

4 grands défis pour co-construire un nouveau système de santé ont été proposés lors de chaque dialogue :

- Donner un accès à un médecin traitant ou à une équipe traitante à tous, en particulier aux plus fragiles ;
- Garantir à tout moment un accès adapté aux soins ;
- Mobiliser les leviers territoriaux d'attractivité pour les métiers de la santé ;
- Créer une nouvelle alliance entre les acteurs locaux pour que la prévention entre dans le quotidien des Français.

Dans ce cadre, 47 rencontres ont été organisées fin 2022 dans toute la région Grand Est avec les élus, les soignants et les soignés. Ces échanges ont permis de recueillir plus de 1 700 propositions pour améliorer le système de santé.



Plus de 1100 participants



**Entre 10 et 80 participants
par dialogues territoriaux**

**Plus de 500 constats
partagés et convergents !**



**1700 contributions,
idées et pistes de solutions**

SOLUTIONS ET ACTIONS EMANANT DES ACTEURS DE TERRAIN, IDENTIFIÉS CNR DANS LE HAUT-RHIN

LES TRANSPORTS SANITAIRES

Les services d'urgences rencontrent des difficultés pour libérer des brancards en raison du manque de lit d'aval et de difficultés pour trouver des vecteurs de transports sanitaires pour les retours à domicile ou pour les transferts de patients.

Depuis le 1^{er} mars 2023 un véhicule est dédié aux sorties d'hospitalisation, pour la population du GHT 11 (moitié nord du Haut-Rhin). Il permet de désengorger les urgences, ne pas faire attendre les patients, de réduire la durée d'hospitalisation.

Une ambulance est positionnée de 17h à 23h chaque jour, sur la base d'un planning d'astreinte mensuel, complété par les entreprises de transport sanitaire qui participent au dispositif : Le Groupement ambulancier du Grand Est (GAGEST), les Ambulances Gurly et les Ambulances Jacquat. La réservation du transport se fait auprès du coordonnateur ambulancier de l'urgence pré-hospitalière.

Les avantages pour la population :

- Eviter des hospitalisations non nécessaires
- Eviter des temps d'attente post service d'urgence préjudiciables aux patients

Les avantages pour les professionnels :

- Fluidifier les arrivées et le parcours dans l'établissement
- Eviter des nuits et hospitalisations non nécessaires
- Faire bénéficier les entreprises de transport d'un revenu minimum garanti si l'activité n'est pas suffisante.

L'activité attendue est de 6 prises en charge par jour.

Le bilan intermédiaire est de 354 sorties entre mars 2023 et juin 2023, également réparties sur cette période (moyenne de 3 sorties par jour)

PROJET D'UNITÉ MOBILE DE PRÉVENTION

Intégrer la prévention dans toutes les politiques publiques et donc dans le quotidien des français est un objectif majeur.

Le projet d'Unité Mobile répond au constat principal d'un déficit de prévention et de soins sur le territoire de l'agglomération Mulhousienne.

L'objectif principal est de permettre à tous d'accéder aux actions de prévention et au dépistage en intervenant dans les lieux de vie de la population, afin de mettre en œuvre des actions de prévention primaire (information) et secondaire (dépistage) dans chaque lieu/quartier identifié, au plus près des

personnes éloignées de l'offre, notamment dans les QPV (Quartiers Prioritaires de la politique de la Ville) de Mulhouse et de son agglomération.

Le projet est porté par la CPTS Mulhouse Agglo et le CCAS de la Ville de Mulhouse en partenariat avec :

- Les centres socio-culturels Drouot, Wagner, Lavoisier, Pax, Porte du Miroir, AFSCO, Papin
- Les associations : Sémaphore, Maison des Adolescents, Adoma , Aléos, Marguerite Sinclair, Association pour la Promotion des Populations d'Origine Nomade d'Alsace, Appuis , CSAPA porté par Le Cap, Maison Sport Santé (Pôle APSA)
- La Mutualité Française d'Alsace
- Alsace Cardio, Insulib ,
- et la Ligue contre le cancer

En pratique, l'Unité Mobile c'est un semi-remorque de 38 m² équipé qui se rendra dans les différents quartiers concernés, en respectant le planning d'intervention défini (qui débutera en avril 2024) et permettra un accès à des soins préventifs quelle que soit la situation géographique, sociale et familiale des citoyens :

- **Prévention primaire** : informations, conseils et recommandations sur les thématiques/problématiques de santé identifiées ; intervention de professionnels de santé.
- **Prévention secondaire** : examens de dépistage, bilan sanguin, bilan pondéral, test de vue, glycémie, ECG, tension artérielle, frottis, mammographie, échographie

Quand cela sera nécessaire une orientation vers une consultation spécifique pourra être proposée. Des temps d'échanges avec des professionnels notamment concernant la santé mentale et le soutien à la parentalité seront également organisés.

Coût du projet : investissement 657 000 € - fonctionnement 277 000 € par an

HANDI CONSULT'

Pour les personnes souffrant d'un handicap physique, mental ou psychique, les soins liés au handicap sont généralement assurés, mais les soins courants en milieu ordinaire restent parfois difficiles. Cette difficulté d'accès aux soins liée à la lourdeur du handicap génère souvent un renoncement aux soins. Le non accès aux soins concernerait plus de 5 000 personnes à l'échelle du territoire Sud-Alsace.

Cette situation entraîne une inégalité en matière de soins, un manque de dépistage et de suivi.

L'Association Handicap Services Alister va créer, en partenariat avec l'ARS, les établissements de santé publics ou privés du Sud Alsace, la médecine de ville, la CPTS de Mulhouse, **le Centre Handiconsult Sud Alsace**, qui facilitera l'accès aux soins et à la santé pour des personnes handicapées adultes n'ayant pas accès aux soins. Il concerne tous types de handicap.

HANDICONSULT vise à faciliter l'accès aux soins courants et à la prévention et a pour mission :

- L'accueil des patients et leur écoute spécifique et adaptée : accueil téléphonique, physique sur site (siège de Handicap Services Alister, au 115 avenue de la première DB à Mulhouse) ou à domicile « dispositif aller vers ».
- Le balisage et la coordination du parcours de soin en étroite collaboration avec les acteurs territoriaux de santé dans le respect libre choix et l'autodétermination des personnes.
- La préparation du dossier administratif et médical.
- La prise de rendez-vous en consultation de 1er et 2nd recours, voire des consultations sur site.
- L'organisation d'un transport adapté.
- La préparation de la personne et de son aidant au parcours de soins : information, réassurance, simulation en santé, voire consultation blanche.
- L'instauration d'une démarche de prévention, de dépistages et d'éducation à la santé.

HANDI CONSULT est une filière de consultations et de soins, pluridisciplinaire et adaptée.

Financement ARS : 112 000 € en 2023 et 112 000 € en 2024 pour son fonctionnement sur 2024 et 2025.

AGIR SUR LES DETERMINANTS DE SANTÉ VIA LES CONTRATS LOCAUX DE SANTÉ

L'Agence régionale de santé Grand Est via sa Délégation Territoriale du Haut-Rhin, déploie les politiques de prévention du ministère notamment par le moyen des Contrats Locaux de Santé (CLS).

Le Contrat Local de Santé (CLS) constitue un des outils privilégiés de mise en œuvre de la politique régionale de santé. Il permet de mobiliser, autour d'un projet commun, les acteurs institutionnels et opérationnels d'un territoire dans le but de partager des objectifs pour la santé de la population et de réduire de manière plus efficace les inégalités sociales et territoriales de santé. Il repose sur une analyse partagée des besoins d'un territoire donné, construite à l'appui de données chiffrées mais aussi d'entretiens avec la population et les acteurs.

Dans une optique de co-construction avec les différents partenaires, de prise en compte des réalités sanitaires et sociales du territoire et d'adaptation du Projet Régional de Santé (PRS) aux enjeux du territoire, l'objectif est de couvrir la totalité de la région de contrats locaux de santé.

Concrètement il s'agit d'un contrat d'engagement sur plusieurs années. Les partenaires de l'ARS proposent un certain nombre d'actions en santé sur un territoire donné, pour lesquels des financeurs s'engagent. Ce sont surtout des actions de prévention et d'accès aux soins.

Dans le Haut-Rhin, 4 CLS ont été contractualisés et donc le département est couvert à hauteur de 51 % de la population .

CLS VILLE DE MULHOUSE

Dans la cadres de la poursuite de la démarche CLS engagée par la Ville de Mulhouse depuis 2012, le CLS 3^e génération sera signé en décembre 2023 pour une durée de 5 ans.

L'objectif est de réduire les inégalités sociales et territoriales de santé mises en évidence dans les diagnostics et répondre aux attentes de la population exprimées lors de la consultation citoyenne « Mulhouse solidaire » de fin 2021.

- **Exemple d'action portée par le CLS de la ville de Mulhouse :**

Création de la maison des 1000 premiers jours

La Maison des 1000 jours incarne un espace identifié, une réponse globale et intégrée aux besoins des parents et des bébés et jeunes enfants, s'organisant autour des principes suivants : développement favorable et bien-être de tous les enfants, réduction des inégalités et valorisation de la mixité sociale, valorisation des ressources parentales.

L'objectif de ce dispositif est de favoriser un développement harmonieux de tous les enfants en apportant une réponse globale et pluriprofessionnelle aux besoins des parents et des jeunes enfants... par le biais :

- d'un soutien accru à la parentalité
- d'un suivi du développement de l'enfant
- de permanences d'accès aux droits et aide aux démarches administratives

Pour simplifier la vie des (futurs) parents et encourager le recours aux services publics existants, la Maison des 1000 premiers jours est d'abord un lieu unique où regrouper de nombreux services.

D'abord destinée aux parents, une Maison des 1000 premiers jours est un lieu où rencontrer des professionnels mais aussi, tout simplement, d'autres parents. Dans ses locaux peuvent en particulier être organisés des groupes de parents ou des ateliers collectifs, par exemple sur le sommeil, l'alimentation, l'allaitement, les écrans ou encore des séances collectives de préparation à la naissance et à la parentalité....

Mais une Maison des 1000 premiers jours peut aussi très utilement être ouverte aux professionnels des 1000 premiers jours, dans leur diversité. Elle devient pour eux aussi un lieu de rencontre, de travail, de formation où il est possible d'apprendre à se connaître et d'imaginer des actions communes au bénéfice des parents.

CLS SAINT-LOUIS AGGLOMERATION

Saint-Louis Agglomération et l'ARS se sont engagés dans une démarche d'élaboration du Contrat Local de Santé, outil visant à réduire les inégalités sociales, territoriales et environnementales de santé, à partir du diagnostic partagé et du recueil des besoins de l'ensemble des acteurs de santé, afin de construire un programme d'actions répondant aux problématiques de santé identifiées sur le territoire, au plus près du besoin des habitants.

Le CLS sera signé le 29 novembre prochain.

- **Exemple d'action portée par le CLS SLA :**

Renforcer l'attractivité du territoire pour les professionnels de santé

L'objectif est de mettre en place des actions de découverte du territoire auprès des stagiaires en médecine et autres professions para médicales

En appui sur les travaux déjà engagés avec les professionnels maîtres de stage en médecine, la maîtrise de stage sera développée sur le territoire. Après évaluation, ces actions seront dupliquées ensuite aux professions para médicales pour développer l'accueil de stagiaires par les professionnels para médicaux du territoire, notamment pour les IDE et les kinés.

CLS PETR THUR DOLLER

Un large travail de concertation avec les acteurs du territoire intercommunal a été mené afin de déterminer des actions qui auront pour ambition de favoriser un bon état de santé des habitants. Les

réflexions menées ont été conduites dans une démarche innovante de co-construction, grâce à la mobilisation de plus de 200 partenaires locaux. La concertation des partenaires a permis de composer le CLS de 3 grands axes, comportant une déclinaison de 15 actions.

Le CLS a été signé le 15 novembre dernier.

▪ **Exemple d'action portée par le CLS PETR Thur Doller :**

Organiser des actions de sensibilisation thématiques sur la santé-environnement auprès des habitants, élus et professionnels

- Sensibiliser les habitants, les professionnels de santé et les élus à la qualité de l'air extérieur, aux risques liés au moustique « tigre », aux chenilles processionnaires et à l'ambrosie.
- Informer les habitants et les professionnels de santé sur le dispositif « Pollin'Air »
- Informer les habitants sur la prévention des risques liés à l'amiante
- Sensibiliser les habitants et les élus à une gestion de l'eau responsable au domicile

EXPERIMENTATION ICOPE

ICOPE (Integrated Care for Older People, en anglais, "Je fais face") est une expérimentation nationale d'un dépistage multidimensionnel du déclin fonctionnel lié à l'âge, qui s'inscrit dans la stratégie globale de la perte d'autonomie 2020-2022 « Vieillir en bonne santé ». Ce programme inédit de santé publique développé par l'OMS, est destiné aux personnes autonomes de plus de 60 ans et vise à prévenir la fragilité et l'entrée en dépendance des séniors.

il permet d'expérimenter une nouvelle approche préventive des soins en ciblant les capacités fonctionnelles et se décline en 5 étapes :

1. Dépistage
2. Evaluation
3. Plan de soin personnalisé
4. Fléchage du parcours de soins et suivi du plan d'intervention
5. Implication des collectivités et soutien aux aidants

La candidature de l'inter CPTS 68 (CPTS Mulhouse Agglomération et CPTS Colmar Agglo) a été retenue par le ministère de la santé en mai 2022 pour une expérimentation jusque début 2025 sur les territoires respectifs des deux CPTS.

Le lancement de l'expérimentation a eu lieu en octobre 2022 sur Mulhouse Alsace Agglomération et novembre 2022 sur Colmar Agglomération.

A qui s'adresse ce programme ?

ICOPE s'adresse aux personnes à partir de 60 ans, autonomes et vivant à domicile, en particulier les plus vulnérables d'entre-eux. A partir de tests simples et ludiques, une évaluation des six fonctions essentielles (locomotion, état nutritionnel, santé mentale, cognition, audition et vision) est réalisée en auto-évaluation ou par un professionnel (Infirmier, kiné, travailleur social....) avec l'appui d'outils numériques. Si une fragilité est repérée, une évaluation approfondie est réalisée et un suivi personnalisé est mis en place. L'accompagnement proposé permet à la personne de s'impliquer activement dans le renforcement ou la préservation de ses capacités.

Le test Icope est gratuit et accessible sur Smartphone ou ordinateur. La personne de plus de 60 ans le réalise seule ou accompagnée d'un proche ou d'un professionnel de santé. Les résultats du test sont traités sous 8 jours par un agent dédié (embauché par les CPTS pour cette mission) qui recontacte la personne. En fonction de son score et après l'entretien complémentaire, le particulier est orienté vers une prise en charge adaptée. Une réévaluation est réalisée tous les 6 mois.

C'est une démarche structurée qui vise à développer les pratiques préventives chez les séniors en amont de la dépendance sur la base de l'évaluation de six capacités fonctionnelles qui sont des

déterminants essentiels de la perte d'autonomie : vision, audition, nutrition, vitalité, humeur, capacités cognitives.

L'objectif est d'atteindre les 4500 inclusions et 5400 tests de suivi pour les 3 ans à venir.

A un an d'expérimentation: Environ 1240 séniors inclus.

Informations sur <https://icope68.fr/>